



TARADEAU Info

N° 241 Juin 2021

Colos d'été ODEL VAR

Vivement les vacances !
Les inscriptions pour les colos d'été ODEL ont débuté.

Découvrez des séjours pour les 4-17 ans, multi-activités, sportifs ou culturels, en France et en Corse.



Infos et réservations sur www.odelevasion.fr ou au 04 94 92 59 85.



TARADEAULYMPIE A L'ORIGINE DES JEUX MODERNES

Inscriptions en mairie
du 25 mai au 16 juin 2021
Places limitées

Cet été les enfants vont traverser l'histoire des jeux modernes au travers d'olympiades d'hiver, de coopération, de la nature et les jeux handi.

DES INTERVENANTS VIENDRONT SOUTENIR CE PROJET GRÂCE AU TIR SUR CIBLE, AU VENTIGLISS, KARTING...

L'accueil de loisirs accueillera les enfants de 6 à 14 ans du 8 juillet au 6 août 2021.



Directeur: Fabian MORCHAIN
06.73.62.01.69
fabian.morchain@odelvar.com

Dossiers d'inscription au Centre Aéré 2021

Centre Aéré 2021 (CLSH) ODEL VAR

Pour les plus de 6 ans à moins de 14 ans

INSCRIPTIONS :

Retrait des dossiers en Mairie
Ou téléchargement sur le site web communal

Dépôt des dossiers d'inscription en Mairie du 01/06/2021 au 21 juin 2021

(tout dossier incomplet et sans paiement du séjour sera refusé)

Théâtre à Taradeau

« Théâtres en Dracénie » confirme la tenue du spectacle «**les femmes savantes**» à Taradeau le **SAMEDI 17 JUILLET 2021**



La conférence de presse de la tournée d'été aura lieu le JEUDI 27 MAI À 15H30
Au Théâtre de l'Esplanade, Boulevard Georges Clemenceau, 83300 Draguignan

Collecte de sang

Prochaine collecte de sang prévue le **Mardi 22 Juin** de 15h à 19h30, salle polyculturelle à Vidauban



Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles
Vidauban - Taradeau

Aide élargie et prolongée pour soutenir les TPE dans leur numérisation

La numérisation des entreprises est un enjeu d'avenir et de développement majeur de l'activité des petites entreprises.

La France doit entrer pleinement dans le numérique en équipant tous ses territoires d'un réseau internet fiable et fonctionnel. C'est dans cette perspective que le Gouvernement a déployé le **Plan France Très Haut Débit**, il s'agit d'investir 20 milliards d'euros de fonds publics et privés, dont 3,3 milliards d'euros destinés aux projets des collectivités locales dans les zones "non conventionnées", afin, non seulement, de couvrir l'ensemble du territoire français en fibre optique mais aussi de lutter contre l'illectronisme (250 millions d'euros).

La transition numérique de la France est en effet indispensable à deux égards : d'abord, d'un point de vue économique : c'est une condition *sine qua non* pour que la France reste compétitive et attractive ; puis d'un point de vue écologique : la mue numérique de notre pays est nécessaire pour développer les technologies de demain (*Villes connectées, véhicules autonomes, etc.*) qui nous permettront d'atteindre notre objectif de neutralité carbone en 2050.



En outre, la crise sanitaire que nous traversons démontre tous les jours cette nécessité de savoir faire autrement et à distance. La demande des consommateurs et leurs besoins évoluent, et la numérisation est un outil indispensable pour pérenniser une activité commerciale.

C'est pourquoi le Gouvernement et la majorité présidentielle s'engagent aux côtés de toutes les entreprises de moins de 11 salariés, tous secteurs d'activités confondus, en mettant à leur disposition **une aide numérique de 500 euros destinée à couvrir leurs coûts de numérisation. Le dispositif** initialement prévu jusqu'au 31 mars 2021 **est prolongé jusqu'au 30 juin 2021.** Cette aide, qui intervient dans le cadre du plan de soutien à la numérisation des commerçants, des artisans et des professionnels libéraux, a déjà été sollicitée par 27 000 entreprises.

Afin de bénéficier de cette aide, les entreprises doivent justifier avoir engagé des dépenses de numérisation pour un montant minimum de 450€ entre le 30 octobre 2020 et le 30 juin 2021 (il est nécessaire de présenter des factures).

Le site de **France Num** : <https://cheque.francenum.gouv.fr/ecom/> permet à toute entreprise de vérifier qu'elle est éligible à l'aide. C'est par ailleurs sur cette plateforme que s'effectue le dépôt de dossiers de candidature.

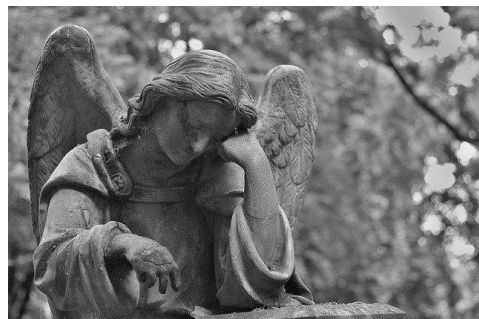
Etat civil

Décès de :

-Michèle FREUD née LEJAY décédée
le 25 avril 2021 à Taradeau

-Danièle BARRÉ-AFFRE née LACHEVIN décédée
le 27 avril 2021 à Vidauban

-Florence BERTIN née MORADEI décédée le 28 avril 2021 à Taradeau



Stationnement gênant devant chez vous : Rappel de ce que vous pouvez faire ou pas...

Des véhicules stationnent devant chez vous et vous empêchent de rentrer votre véhicule ou de le sortir. Ce comportement s'apparente à un stationnement gênant.

La définition légale du stationnement gênant

En vertu de l'article R417-11 du code de la route : « [...] III. Est également considéré comme gênant la circulation publique le **stationnement d'un véhicule** : 1° Devant les entrées carrossables des immeubles riverains [...] IV. Tout arrêt ou stationnement gênant prévu par le présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe. V. Lorsque le conducteur ou le propriétaire du véhicule est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement gênant, l'immobilisation et la **mise en fourrière** peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L325-1 à L325-3 ».

Ce que vous ne devez pas faire pour régler la situation

Premièrement, il faut savoir que la chaussée devant votre sortie de garage appartient au domaine public routier de la commune. De ce fait, sans autorisation moyennant redevance, vous ne pouvez pas **poser des barrières** ou toutes autres installations visant à empêcher le stationnement devant votre entrée de garage. Deuxièmement, vous ne pouvez pas non plus, **sous peine d'être verbalisé** pour stationnement gênant, garer votre véhicule devant votre sortie de garage pour empêcher un tiers de s'y installer.



Ce que vous pouvez faire...

Avant d'informer les forces de l'ordre du stationnement gênant, il est préférable, s'il s'agit d'un de vos voisins, de lui demander de retirer son véhicule et trouver une solution amiable au conflit. En cas d'échec, vous disposez de la faculté de prévenir les forces de l'ordre du stationnement gênant qui vous empêche de sortir ou d'entrer chez vous. Les forces de l'ordre viendront **verbaliser le véhicule** et adresserons à son propriétaire des injonctions pour faire cesser le stationnement gênant.

(source seloger.com)

Printemps des liqueurs à La Liquoristerie de Provence

CHÂTEAU de SAINT-MARTIN
CRU CLASSÉ

LIQUORISTERIE DE PROVENCE

INVITATION
JOURNÉES DÉCOUVERTES AGRI-CULTURES

SAM 29 et DIM 30 MAI
TARADEAU (Var)

Rendez-vous à 10H-14H-16H

- Visite de la cave souterraine du Château de Saint Martin
- Dégustation de la gamme de liqueurs
- Elaboration d'un cocktail à base d'une liqueur

Durée: 1h

Entrée gratuite sur inscription au préalable
Tel: 04 94 99 76 76

Règles sanitaires en vigueur et port du masque obligatoire.

LIQUORISTERIE DE PROVENCE

PRINTEMPS des liqueurs

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

La Liquoristerie de Provence participe à l'événement national du Printemps des liqueurs

9^e EDITION

PRINTEMPS des liqueurs

LIQUORISTERIE DE PROVENCE

JOURNÉES DÉCOUVERTES AGRI-CULTURES

DU VEN 28 AU DIM 30 MAI 2021

Un terroir, un savoir-faire, des liqueurs

Retrouvez les maisons participantes sur :
www.spiritourisme.com / Spiritourisme

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Festival Rire en Vignes 2021

Place au rire et à l'amour les jeudi 29 et vendredi 30 juillet à RIRE EN VIGNES !

S'imposant, année après année, comme un festival où l'humour rime avec le partage et les bons vins, RIRE EN VIGNES vous fera vivre un plein d'humour, de détente et de fraîcheur assurés les 29 et 30 juillet.



Au programme du jeudi, **OLIVIA MOORE avec son nouveau spectacle ÉGOÏSTE** qui aborde l'amour de soi et celui, éventuellement, des autres.

Le vendredi, c'est au tour du **duo GIL ALMA - vedette de la série de TF1 Nos Chers Voisins - et BENOÎT JOUBERT** de faire la place belle à l'humour avec GIL et BEN (ré)unis. Une aventure burlesque, sous fond de préparatifs de mariage...

Organisé en plein air, dans les 2 hectares d'extérieur attenant au Château de Saint-Martin, domaine viticole situé à Taradeau RIRE EN VIGNES proposera plusieurs points

de restauration répartis dans le parc bucolique du domaine et, pour les adeptes de vins, une dégustation de la gamme de vins atypiques en Crus Classés en Côtes de Provence (rouge, rosé, blanc).

Une destination idéale pour **partager des moments de convivialité en toute sécurité**, la scène des deux spectacles étant installée à l'extérieur et les spectateurs étant assis et placés.

Tarif spectacle : 29 euros

Tarif réduit : 25 euros (groupes & étudiants)

Pass 2 soirées : 55 euros

Horaires : à partir de 19h30

Château de Saint-Martin

Route des Arcs

83460 Taradeau

Billetterie : 04 94 99 76 76 / alexandra@chateaudesaintmartin.com /

Ou sur www.chateaudesaintmartin.com



Depuis plus de 20 ans, le Château de Saint-Martin joue la carte de l'événementiel et multiplie les initiatives pour faire connaître et partager avec le plus grand nombre toutes les richesses qu'offre son domaine : 100 hectares de vignes avec des vins en Crus Classés, une liquoristerie, un Château du XVIIIe appartenant à la même famille depuis sa création, des ruines d'une villa gallo-romaine, une cave souterraine du XIIe siècle...

NOUVEAU! A partir de Juillet, le Château de Saint-Martin et La Liquoristerie de Provence proposent une nouvelle offre baptisée **Vino-Spirit Expériences**. Réunissant plusieurs espaces interactifs et ludiques créés autour de la fabrication de vins et de spiritueux de Provence, Vino-Spirit Expériences ouvre la porte sur des univers qui regorgent de senteurs, de saveurs, d'anecdotes, avec en prime la magie des rencontres humaines... **Une étape inédite en région Sud, à prévoir d'ores et déjà pour l'été !**